



commission nationale
Agriculture Pêche Forêt

agri-peche-foret@pcf.fr

direction de la publication

Julien Brugerolles
Jonathan Dubrulle

comité de rédaction

Nadia Boyer
Julien Brugerolles
Julien Cantegreil
Jonathan Dubrulle
Jean-Louis Durand
Stéphane Le Bot
Olivier Morin
Constance Renard
Luc Ripoll
Hervé Terradot-Piot
Nathalie Vermorel

publication fondée en 2010
Xavier Compain directeur

TerreMer N°9

dans ce numéro

Face à la DNC,
les communistes refusent
l'abattage total et promeu-
vent un grand service public
vétérinaire.....2

Aiguiser l'analyse commu-
niste sur l'agriculture.....3

Vers un projet communiste
pour l'agriculture : une
agroécologie rémunératrice
et solidaire au service
de notre souveraineté
alimentaire.....6

Synthèse du colloque
L'agriculture familiale française
à la croisée des chemins.....10

Cadmium : le gouvernement
doit passer aux actes.....15



MAI 2026

UNE CERTAINE IDÉE DU COMMUNISME RURAL

Ces dernières élections municipales ont permis l'élection ou la réélection de milliers d'élus communistes, dont une part non négligeable au sein de territoires ruraux. Cela témoigne de la capacité du PCF à s'imposer comme une force crédible et utile qui considère les ruralités comme des lieux de production et de citoyenneté. En ce sens, il s'oppose fermement aux conceptions « métropolitantes » et « naturalisantes » de l'aménagement du territoire. Expliquons-nous.

Dans la tête des libéraux, il y aurait des pleins et des vides, avec une France en voie « d'archipelisation » où, finalement, seules les grandes métropoles dynamiques s'en sortiraient. Cette tendance va à l'encontre de l'idéal républicain qui a vu la France se parer de mairies-écoles sous la III^e République, y compris dans les plus petites communes. Désormais, ne jurant que par l'austérité, les gouvernements successifs s'emploient au recul des services publics et à la diminution des ressources perçues par les collectivités locales. Ces dernières se retrouvent livrées à une intense concurrence pour obtenir les moyens de leurs ambitions. Ainsi, le « marketing territorial » et ses campagnes promotionnelles d'attractivité ont peu à peu remplacé des politiques coordonnées d'aménagement, marchandisant par-là les paysages et le patrimoine.

Ce recul des services publics fait planer de graves risques sur l'exercice de la citoyenneté. À cela s'ajoute un recul considérable de l'emploi. Certains s'en réjouiraient presque, considérant les ruralités comme des espaces récréatifs où l'agriculture, l'exploitation forestière ou encore l'industrie n'auraient plus leur place. L'ensauvagement serait la solution, avec des pans entiers du territoire amenés à se boiser et à se peupler d'animaux non domestiqués. La libre-évolution de la faune et de la flore supplanterait les activités de production, faisant peu à peu disparaître l'Homme d'écosystèmes pourtant éminemment anthropisés. En effet, un paysage n'a rien de naturel. Il constitue d'abord l'expression visuelle de rapports sociaux de production parfois très anciens. Ainsi, ces lectures « naturalisantes » doivent être fermement combattues, tant elles relèvent d'une conception bourgeoise qui fait fi des activités productrices de richesse et acte une totale dissociation entre nature et culture. Ceci étant dit, on pourrait rapidement nous taxer de productivisme. C'est pourtant tout l'inverse, puisque cette relation sensible entre l'Homme et son environnement de travail ne peut se concevoir sans reproduction durable des ressources naturelles. Dans tous les cas, recréer l'Arcadie demeure le plus artificiel et le plus réactionnaire des projets.

Le communisme rural, lui, marche sur ses deux jambes que sont l'emploi et les services publics. Il est foncièrement républicain et tourné vers la manière dont les hommes et les femmes produisent et vivent dans les territoires. Il prône l'égalité territoriale et lutte contre toutes les formes de déclassement et d'isolement. Il met le vivre ensemble et l'exploitation durable des ressources naturelles au cœur de son projet. Plus que jamais, il considère les ruralités comme une voie d'avenir pour la République.

Jonathan Dubrulle
co-animateur de la Commission

UNE AUTRE VISION DE LA SANTÉ ANIMALE

**face à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC),
les communistes refusent l'abattage total et promeuvent
un grand service public vétérinaire**

**Face à la crise sanitaire liée à la gestion de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC),
la Commission a pris la plume pour produire le communiqué de presse du PCF.
Face à la politique sanitaire du gouvernement, une alternative est possible.**

Cinq mois après l'apparition du premier cas de DNC en Savoie, 110 foyers détectés dans 10 départements et plus de 3 000 bovins abattus, l'État ne peut rester sourd aux revendications des éleveurs. Si les mesures d'abattage total auraient pu se justifier au début de l'épidémie, elles s'avèrent aujourd'hui non seulement inefficaces mais aussi dangereuses socialement et économiquement pour de nombreuses exploitations familiales et pour les territoires dans lesquels elles s'inscrivent. Cette politique sanitaire ne tient pas compte du travail de sélection génétique effectué depuis des décennies – voire des générations – par les éleveurs. Un troupeau n'est pas un moyen de production comme un autre. Difficilement substituable car non standardisé, il est issu de longues années de relations de travail entre éleveurs et animaux, d'où une forte attache émotionnelle.

C'est pourquoi le Parti communiste français s'oppose aujourd'hui à l'abattage total et systématique des troupeaux infectés. Il demande au gouvernement de mettre en œuvre une stratégie sanitaire hybride, proportionnée et fondée sur un solide socle scientifique. Cette politique doit reposer sur la vaccination, l'abattage sélectif, la mise en quarantaine et le suivi sanitaire des troupeaux comme le propose une intersyndicale agricole inédite qui doit être écoutée.

Sans nier la dangerosité de la maladie ni se substituer à l'expertise vétérinaire, les problèmes soulevés par cette énième crise sanitaire sont éminemment politiques. Un animal reste un être sensible et le sujet soulève d'importantes questions de condition animale. Le PCF dénonce une stratégie gouvernementale guidée par les seuls intérêts commerciaux de la France et soumises aux injonctions libérales de l'Union européenne. Face aux conséquences désastreuses de l'abattage total pour les éleveurs concernés mais aussi pour l'ensemble de notre agriculture et de territoires ruraux déjà en grande difficulté, le maintien du statut « indemne » de DNC du territoire français ne peut être le seul critère à prendre en compte pour élaborer une stratégie de lutte à la hauteur des enjeux. Ce point est d'autant plus important quand on sait que la DNC ne présente aucun risque pour la santé humaine et que le taux de mortalité des animaux est inférieur à 10%. En ce sens, le

Parti communiste français exige des stratégies de défense sanitaire détachées des intérêts du capital pour répondre en premier lieu aux besoins des populations et de celles et ceux qui travaillent.

Les communistes défendent également la mise en œuvre de mesures préventives, notamment la généralisation de la vaccination du cheptel, et exigent :

- un assouplissement de la réglementation sanitaire européenne empêchant d'exporter un animal vacciné contre la DNC pendant 14 mois et la négociation d'accords de coopération entre États, à l'image des accords passés avec la Suisse et l'Italie qui acceptent, sous conditions, d'importer des bovins issus de zones vaccinales françaises ;
- la mise en place d'un grand service public vétérinaire, visant à sécuriser les chaînes de fabrication et de distribution de vaccins pour les animaux d'élevage. Constitué d'un pôle public de la santé animale (à l'instar du pôle public du médicament que le PCF appelle de ses vœux), et en lien avec les *Grouperments de défense sanitaire* (GDS) et les vétérinaires, il garantirait la juste répartition des vaccins entre les éleveurs ;
- l'intégration des aspects sanitaires dans le régime public d'assurance et de gestion des risques que le PCF promeut, à l'image de la proposition de loi déposée par le groupe GDR à l'initiative d'André Chassaigne en 2020.

Dans le même temps, la DNC intervient dans un contexte où le cheptel bovin français a perdu un million de vaches ces 8 dernières années. Le PCF refuse de laisser la décapitalisation bovine se poursuivre à ce rythme et dénonce des politiques publiques qui n'ont pas su œuvrer à rémunérer justement les éleveurs et permettre le renouvellement des générations. Pour les communistes, l'élevage durable constitue la pierre angulaire d'une nécessaire transformation agroécologique basée sur la complémentarité entre animal et végétal, le maintien des prairies permanentes et le développement d'exploitations agricoles à taille humaine s'appuyant sur un réseau dense d'outils d'abattage et de transformation de proximité.

Parti communiste français, décembre 2025

LES COMMUNISTES DÉBATTENT

aiguiser l'analyse communiste sur l'agriculture

Le Comité exécutif national (CEN) du PCF du 19 janvier 2026 était exclusivement dédié aux questions agricoles. À cette occasion, une mise à jour programmatique sur l'agriculture a été soumise aux membres du CEN. Ce document sera livré au débat collectif en vue d'être amendé, adopté et publié courant 2026. Cette contribution de la Commission a été distribuée à l'ensemble des membres de l'exécutif national et introduite par un rapport prononcé par Jonathan Dubrulle, co-animateur de la Commission. Ce dernier est reproduit en intégralité ci-après.

Chers camarades, chères camarades,

Je remercie les membres de l'exécutif national pour la tenue de ce débat sur l'agriculture. En vue de préparer ce dernier, la commission *Agriculture Pêche Forêt* a transmis un document comprenant 60 propositions. Ce texte pourra, si vous en partagez l'esprit, donner naissance à un livret thématique soumis au débat et à l'approbation du Conseil national.

Ce document a vocation à faire un bilan de la production agricole du Parti communiste français depuis notre 39^e Congrès. Cette présentation devant le Comité exécutif national constitue un temps fort de la validation démocratique des travaux de la Commission *Agriculture Pêche Forêt*. Ce dernier cycle de congrès fut notamment marqué par le renforcement de la commission, qui compte désormais 80 membres et produit avec une certaine régularité, en témoigne le retour de *TerreMer*, publication quadrimestrielle qui concatène nos analyses et propositions, envoyée à près de 600 contacts.

La commission *Agriculture Pêche Forêt* propose de débattre autour de 60 propositions issues de documents programmatiques produits lors des élections présidentielles et européennes, de communiqués du Parti communiste publiés sur son site internet, du « Pacte d'avenir avec tous les agriculteurs de notre pays et ses 15 propositions pour sortir de la crise agricole » adopté à l'occasion du Conseil national des 3-4 février 2024 ainsi que d'orientations issue d'une contribution de commission à l'occasion de la Conférence nationale de décembre 2024. Pour l'immense majorité d'entre elles, ces 60 propositions ont déjà été portées publiquement par notre organisation politique. Le document soumis à l'approbation du CEN ambitionne de dresser des issues à la crise systémique traversée par l'agriculture française depuis le début de la révolution agricole contemporaine. Débutée dans les années 1960, cette dernière se traduit par l'essor de la grande motomécanisation, la chimisation et la sélection génétique selon des critères de maximisation du rendement. Elle a d'abord contribué à accroître la production agricole, puis, à partir des années 1990, à insérer celle-ci dans les échanges internationaux. Ces dynamiques agraires se caractérisent par un fort accroissement des volumes produits au détriment de la création de valeur ajoutée et de l'emploi.

Ce document propose un chemin pour sortir de cette crise comprenant trois grandes ambitions :

- une agriculture rémunératrice pour relever le défi du renouvellement des générations ;
- une transformation agroécologique d'ampleur pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux ;
- une politique agricole et alimentaire menée dans des ruralités vivantes.

Avant de débattre sur le contenu de ce document, permettez-moi d'introduire cette discussion par quelques sujets d'attention où il me semble entrevoir des différences – et parfois des divergences – entre les positions de la Commission et certaines prises de parole nationales ou fédérales. Loin de moi l'idée d'asséner une quelconque vérité, je souhaiterais mettre en lumière de manière constructive quelques décalages qui, à mes yeux, peuvent engendrer de la confusion. Nous devons en avoir conscience pour profiter de notre 40^e Congrès pour progresser. Je souhaite donc revenir sur quatre points qui me semblent prioritaires:

- la nécessité de ne pas essentialiser l'agriculteur ;
- l'erreur d'une lecture conjoncturelle de la crise agricole ;
- l'impératif de défendre l'agroécologie sans réserve;
- le refus du protectionnisme face à l'impasse du libre-échange.

1. Je souhaiterais débiter l'importance de ne pas essentialiser les agriculteurs qui constitue, à mon sens une erreur d'analyse et de stratégie politique. Il est fréquent d'entendre des discours nationaux et fédéraux soutenant « les agriculteurs ». Il ne vous aura pas échappé que le secteur agricole ne comprend pas uniquement des chefs d'exploitation. D'après une étude de l'Institut de recherches économiques et sociales, 45% du volume total de travail de l'agriculture française est désormais effectué par des salariés agricoles. Nous devons adapter notre analyse aux évolutions du réel, et d'admettre la salarisation croissante de l'agriculture française et des modalités d'exploitation des salariés agricoles par des agriculteurs que nous pouvons défendre par ailleurs. A minima, il nous appartient d'avoir des mots pour les salariés de l'agriculture et de ne pas nous



aiguïser l'analyse communiste sur l'agriculture

adresser uniquement aux chefs d'exploitation. Et ces derniers ne constituent pas un monde homogène, à l'image d'une « paysannerie » fantasmée par certains aux relents nostalgiques et réactionnaires. Sur ce point, la mention de « paysan » ou « d'agriculture paysanne » doit être systématiquement bannie de nos expressions, tant elle renvoie à une « folklorisation » de la profession, à une analyse anhistorique et à un déplacement du débat en dehors de la sphère de la production et de l'analyse de classe.

Des luttes intestines traversent la profession agricole, qu'il s'agisse de l'accès à la terre, à l'eau ou encore aux soutiens publics. Sans céder à la partition simpliste et manichéenne entre grands, petits et moyens agriculteurs, tâchons d'être rigoureux et d'adopter un discours en faveur des producteurs les plus exploités par le complexe agro-industriel. Derrière ce concept se cache les firmes de l'agrofourniture, du négoce, de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution. Ainsi, il ne s'agit pas de réduire le débat aux dimensions de l'exploitation en soutenant les « petits et moyens » producteurs, et encore moins d'étiquette syndicale en nous restreignant à nos seuls partenaires du MODEF ou de la Confédération paysanne. Il s'agit plutôt de parler à celles et ceux dont l'unité de production est la plus menacée dans l'intense processus de concentration agraire qui concerne l'agriculture française. En effet, en 1955, la France comptait 2,5 millions d'agriculteurs. Elle en compte un peu moins de 500 000 en 2020. Cette « révolution silencieuse » comme l'appelait le syndicaliste agricole Michel Debatisse est en réalité un vaste plan social où les exploitations les moins compétitives sont progressivement écartées du processus d'industrialisation de notre agriculture et de notre alimentation. Ce mouvement est bel et bien le fait d'un capitalisme qui s'évertue à soutenir la production agroalimentaire de masse pour contenir le montant des salaires et abaisser de facto le prix de la force de travail. Cet objectif passe par le développement d'un capitalisme agraire fondé sur un complexe agroindustriel qui extorque une partie du surplus créé par l'agriculteur, avec un degré d'exploitation qui varie selon les producteurs. Forts de ces éléments, il est du devoir des communistes de refuser tout discours électoraliste et de ne pas être dupes face aux revendications corporatistes.

2. La période que nous vivons, traversée par l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse et la signature de l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur est propice au débat sur les questions agricoles. C'est sans doute cette actualité qui a motivé l'ajout d'un point d'ordre du jour sur l'agriculture à cette réunion du Comité exécutif national. Ce furent également les mobilisations d'agriculteurs de janvier-février 2024 qui ont conduit au vote d'un *Pacte d'avenir*

avec tous les agriculteurs de notre pays voté lors du Conseil national des 3-4 février 2024. Et je ne vous cache pas que mon téléphone sonne d'abord quand les agriculteurs expriment publiquement leur colère. Je plaide pour que nos analyses et réflexions de l'agriculture cessent de considérer qu'une crise agricole se mesure au nombre de tracteurs bloquant un tronçon autoroutier. Il nous faut résolument intriquer ces manifestations conjoncturelles de la crise agricole à la nature éminemment structurelle de cette dernière. Auquel cas nous nous contenterions d'analyser la surface des choses et passerons à côté de la réponse que l'on attend de la part d'un Parti communiste.

La crise agricole se résume sans doute à la contradiction suivante, qui donna bien du fil à retordre aux économistes marxistes, de Marx à Lénine en passant par Karl Kautsky ou Rosa Luxemburg. Il en fut de même au sein du département Économie et sociologie rurale de l'INRA des années 1970, à l'image de la controverse qui opposa Claude Servolin à Jean Cavailhès et vit naître la féconde analyse d'Amédée Mollard. Il se trouve que l'agriculture familiale – au sens d'une imbrication capital/ travail entre les mains du même producteur – serait, comme l'ensemble des formes artisanales de production, vouée à la disparition inéluctable. Et pourtant, ce rapport de production se maintient, puisqu'en 2014, Année internationale de l'agriculture familiale de l'Assemblée générale des Nations unies, l'agriculture familiale concernait encore 500 millions d'agriculteurs dans le monde. Elle domine également l'agriculture française, et ce de manière très large, avec très peu d'unités de production détenues par des actionnaires non exploitants. Il ne vous aura échappé que la dépossession du producteur de ses moyens de production n'est pas un processus linéaire et confirme les analyses de Rosa Luxemburg, insistant sur le caractère erratique et tortueux de l'accumulation de capital, même s'il est irréfutable de dire que ce dernier prenne sa source dans la ruine des formes préexistantes. Sans refaire ici le déroulé complet du processus contemporain d'absorption de l'agriculture dans et par le mode de production capitaliste, je renvoie les membres du CEN au premier point de ce rapport, lié à la manière dont le capitalisme se développe dans l'agriculture, à savoir l'extorsion de surplus agricole par le complexe agro-industriel ; mais aussi à la façon dont il progresse à partir de l'agriculture en se penchant sur les modalités de destruction de formes familiales de production. Ce sont bien ces dynamiques agraires qui expliquent la faiblesse de certains revenus agricoles, la difficulté à tendre vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement, la sensation de solitude professionnelle ou la légitime colère face à la mise en concurrence internationale des agricultures. Consciente de la nécessité



aiguïser l'analyse communiste sur l'agriculture

d'approfondir ces questions théoriques, la Commission Agriculture Pêche Forêt a répondu à la main tendue par la Fondation Gabriel Péri en se mettant à la disposition de celle-ci pour organiser une journée d'étude consacrée au devenir de l'agriculture familiale, qui se tiendra ce mercredi 4 février au siège national du Parti communiste.

3. Ma seconde mise en garde concerne notre lecture de l'agroécologie. Nous ne pouvons nous incliner devant des discours promouvant la chimisation, la sélection génétique selon des critères de maximisation du rendement ou le recours massif aux antibiotiques. Il s'agit là de stratégies individuelles de prévention des risques, fondées sur une réelle soumission aux firmes de l'agrofourmiture. Car c'est bien l'absence de filets de sécurité publics et les critères de production demandés par l'aval qui justifient le recours massif aux intrants de synthèse, d'une part comme stratégie de sécurisation des rendements, d'autre part comme manière de produire des denrées toujours plus homogènes pour répondre aux attentes industrielles et marketing de l'aval.

L'agroécologie repose quant à elle sur une toute autre logique, fondée sur la complémentarité entre espèces, variétés et habitats ainsi que le bouclage des grands cycles bio-physicochimiques et de l'eau. Il s'agit de favoriser l'autofourniture des moyens de travail plutôt que de déléguer des pans entiers du processus de production à des agents amont. Défendre l'agroécologie, c'est faire le pari du développement des capacités humaines. C'est questionner notre manière de produire et de parler du « comment produire ». Il s'agit incontestablement d'une issue plus progressiste au soutien rapide et simpliste à « l'investissement » sans se poser les questions de son utilité sociale. Bien entendu, il ne s'agit pas de prôner des solutions clé en main, ce qui serait purement et simplement idéaliste. Il convient plutôt de réfléchir aux modalités de soutien et d'accompagnement des producteurs pour créer les modalités politiques d'un tel bouleversement des pratiques.

4. Enfin, j'attire l'attention de l'exécutif national sur le risque d'une analyse protectionniste de l'intégration de l'agriculture dans le jeu du commerce international. Là encore, il s'agit d'une nécessité pour le capitalisme. En vue de réduire encore et toujours le prix de l'alimentation et de prolétarianiser les plus petits producteurs, la mise en concurrence internationale des agricultures lui est indispensable. Le capitalisme a donc besoin d'institutions converties au néo-libéralisme pour faire tomber une à une toutes les barrières douanières et livrer l'agriculture à la concurrence la plus débridée. Il s'agit bien de nier les spécificités culturelles de chaque agriculture, sa place dans le fonctionnement des sociétés, et, surtout, les immenses écarts de productivité du tra-

vail existant entre le modèle agro-exportateur et les formes vivrières ou très faiblement insérées aux échanges marchands. À titre d'exemple, au début du XXI^e siècle, un producteur africain en agriculture manuelle sans attelage produit 2 000 à 3 000 fois moins qu'un farmer américain. C'est bien la mise en concurrence entre ces deux producteurs qui permet au capitalisme de détruire les formes les moins productives au profit d'une agriculture capable de produire en masse des marchandises standardisées. Nous ne pouvons épouser une conception nationaliste du libre-échange, centrée sur les seuls intérêts des producteurs français ou européens. Il nous faut dénoncer systématiquement, et en miroir, l'impact de ces traités sur les autres peuples.

Cette défense de l'internationalisme doit également mettre davantage en avant les nécessaires coopérations à créer et renforcer au lieu de céder à une parole qui peut se contenter de demander la fermeture des frontières. Pire, réclamer des clauses miroir, soit l'intégration de mesures de réciprocité des normes de production entre deux contractants, est un leurre. En effet, conditionner le libre-échange revient à le cautionner, alors qu'il convient de le rejeter sans tergiversation. C'est également une manière d'ouvrir la négociation sur des standards sociaux et environnementaux qui, bien souvent, se traduisent par un nivellement vers le bas des réglementations ou par des mesures de rétorsion sur d'autres secteurs d'activité dans un contexte de très forte conflictualité des échanges internationaux depuis le blocage de l'OMC. C'est finalement promouvoir le bilatéralisme plutôt qu'un nécessaire multilatéralisme émanant des organisations internationales au service réel des intérêts des peuples et de non ceux du capital. Au libre-échange des marchandises, préférons un partage massif de connaissances avec des partenariats entre peuples pour relever des défis immenses tels que la lutte contre la faim (n'oublions pas qu'en 2024, plus de 670 millions d'êtres humains souffraient de sous-alimentation d'après la FAO) ainsi que l'adaptation et l'atténuation du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

Vous l'aurez compris, mon rapport place le curseur en direction de la plus haute élévation possible du niveau des consciences. Et l'emplacement où se trouve ce curseur demeure à mes yeux un enjeu de Congrès qui devra transparaître dans la base commune.

Ces points étant posés, je me tiens désormais à la disposition des membres du Comité exécutif national pour répondre à ce qui doit l'être et apporter des compléments.

Vous remerciant de votre attention.

Jonathan Dubrulle
janvier 2026

LE 40^e CONGRÈS DU PCF EN LIGNE DE MIRE

vers un projet communiste pour l'agriculture : une agroécologie rémunératrice et solidaire au service de notre souveraineté alimentaire

Le Parti communiste français tiendra son 40^e Congrès les 3-4 et 5 juillet prochains à Lille.

Temps fort de la vie démocratique du Parti, ce grand rendez-vous se prépare plusieurs mois en amont, avec une ouverture à des contributions individuelles ou collectives afin d'alimenter la réflexion de la commission de texte.

Alors que la contribution rédigée pour le 39^e Congrès appelait à renforcer la commission Agriculture Pêche Forêt, le présent texte ouvre des pistes de réflexion pour approfondir encore et toujours l'analyse des communistes sur les sujets agricoles en vue de préparer les luttes d'aujourd'hui et de demain.

Cette contribution, signée par 27 membres de la Comagri, a été publiée sur le site congres2026.pcf.fr le 25 mars dernier.

Une conception internationaliste de la souveraineté alimentaire

À l'instar de la définition donnée en 2007 par la Via Campesina lors du forum de Nyeleni au Mali, la souveraineté alimentaire constitue une cause qui mérite toute notre attention. Il s'agit en effet de garantir « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite par des méthodes écologiquement saines et durables, et leur droit de définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles ». Cette déclaration est pleine de sens et renvoie aux valeurs internationalistes qui animent les communistes. Il s'agit en effet de lutter contre les visées impérialistes qui utilisent l'alimentation comme levier d'asservissement des peuples.

L'exemple du riz états-unien envoyé à Haïti, véritable arme alimentaire, est particulièrement flagrant. Cette céréale, qui représente un tiers du panier alimentaire haïtien, est majoritairement importée dans la mesure où la production nationale couvre à peine 20% des besoins selon l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Ainsi, la nation haïtienne importe de grandes quantités de riz, dont 90% des volumes proviennent des États-Unis. Le cas haïtien constitue un exemple flagrant d'ingérence étrangère dans le droit des peuples à définir par eux-mêmes leurs systèmes alimentaires.

Malgré la signature de traités de libre-échange, l'Union européenne et la France ne se retrouvent pas dans une situation aussi extrême. Néanmoins, la production alimentaire de la France ne couvre pas l'entièreté de ses besoins et demeure structurellement importatrice de plusieurs productions de pays tempérés, notamment en viande ovine, mais aussi en fruits et légumes ou encore en produits issus de la pêche, alors que le pays dispose d'une des premières

façades maritimes mondiales. A *contrario*, la France produit plus de céréales, de vin, de sucre et de produits laitiers qu'il n'en faudrait pour couvrir la demande intérieure. Néanmoins, la souveraineté alimentaire n'est pas à géométrie variable. On ne peut pas s'émouvoir de manquer de certains biens, quand, dans le même temps, la France conforte ses exportations au mépris du droit des peuples à choisir leur propre alimentation.

Une telle situation suscite des discours résolument protectionnistes qui n'épargnent pas notre organisation politique. Les communistes doivent soutenir sans ambiguïté une conception internationaliste de la souveraineté alimentaire. Celle-ci reposerait sur un renforcement des institutions internationales, avec un accroissement des moyens alloués à l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi qu'à la mise en oeuvre de coopérations agronomiques, technologiques, sanitaires pour éradiquer la faim, faire des ressources génétiques de véritables biens communs de l'humanité et relever les défis immenses soulevés par le dérèglement climatique. L'heure est plus que jamais à la construction de partenariats durables entre peuples au service du progrès social et environnemental, à l'opposé des ambitions mercantiles des traités de libre-échange et des visées réactionnaires du protectionnisme.

Le développement d'un complexe agro-industriel capitaliste en toile de fond

Les objectifs du libre-échange sont clairs. Ils visent la mise en concurrence internationale des agricultures du monde dans l'objectif de baisser les prix à la production. Il s'agit là d'une des visées premières du mode de production capitaliste (MPC) : abaisser le prix des moyens de subsistance des travailleurs afin



vers un projet communiste pour l'agriculture

de contenir les salaires, et garantir ainsi les profits. Mais les rapports qu'entretient l'agriculture avec le MPC ne s'expliquent pas uniquement par l'intégration de ce secteur d'activité dans les échanges marchands internationaux. Le capitalisme se développe également au sein de la production agricole et alimentaire en asservissant les agriculteurs et agricultrices à un puissant complexe agro-industriel.

L'avènement d'une société de consommation de masse dans le MPC a engendré le développement des grandes surfaces et des chaînes de restauration hors-domicile, fournies par des grands groupes de l'agroalimentaire, eux-mêmes approvisionnés par des firmes de négoce ou des groupes coopératifs bien éloignés des principes fondateurs de la coopération agricole. La concentration de l'aval des filières se double d'une dépendance accrue à des multinationales situées en amont, porteuses de solutions court-termistes, coûteuses et déconnectées des besoins sociaux et écologiques, à l'image des firmes semencières, des laboratoires phytopharmaceutiques ou des fabricants de matériel agricole. Néanmoins, l'acquisition de ces moyens de travail accroît considérablement les besoins en financement, d'où une dépendance accrue au crédit bancaire.

Le développement de ce complexe agro-industriel capitaliste a été accompagné par des politiques publiques qui ont soutenu le productivisme, c'est-à-dire un accroissement des productions, découplé des besoins locaux et nationaux et destiné aux échanges sur les marchés. Différentes réformes de la Politique agricole commune l'ont soutenu, notamment de mesures socio-structurelles qui ont accompagné la disparition des unités de production les moins compétitives, engendrant une importante concentration agraire. Cette libération de foncier a permis l'agrandissement d'exploitations voisines et la course effrénée aux gains de productivité.

L'agriculture française a alors connu un intense processus de substitution de quantités de travail vivant par du travail mort au service de l'accroissement des volumes produits et de la satisfaction des critères de qualité de l'aval, à l'image des variétés de blés riches en protéines adaptés aux process industriels de panification. En résulte donc une flambée des consommations de capital, dans un contexte de rapport de prix particulièrement défavorable au producteur. Ainsi, la hausse des volumes produits par unité de travail s'est effectuée au détriment de la création de la valeur ajoutée, rendant le revenu des agriculteurs et agricultrices particulièrement dépendant aux soutiens publics.

Une crise agricole qui pose la question du devenir de la petite exploitation agricole familiale

Cette érosion de l'emploi agricole ainsi que la baisse de la création de valeur ajoutée constituent sans doute les manifestations les plus flagrantes de la crise que traverse l'agriculture française à mesure que le capitalisme se développe en son sein. Ceci pose la question des formes d'agriculture défendues par les communistes. En effet, le Parti communiste français s'inscrit dans un héritage républicain, fondé sur la défense de la petite exploitation agricole où l'agriculteur détient ses moyens de travail. Cette forme de production, caractérisée par la réunion, entre les mêmes mains, de la force de travail et du capital se nomme agriculture familiale. Mais à l'heure où la moitié des agriculteurs partira à la retraite dans les dix ans à venir, la question du renouvellement des générations et de l'accès au foncier seront déterminants.

Au regard de ces mutations contemporaines des rapports que l'agriculture entretient avec le capitalisme, le 40^e Congrès du PCF doit ouvrir des perspectives de travail sur le modèle productif défendu par les communistes. En effet, la petite exploitation agricole familiale n'est-elle pas condamnée à mesure que s'amplifie la concentration agraire ? L'agriculture française connaît un important mouvement de salarisation, avec, selon l'Institut de recherches économiques et sociales, près de 45% du volume de travail agricole français qui reposerait désormais sur des travailleurs salariés. Le Parti communiste français doit prendre conscience de cette mutation de l'emploi agricole et cesser de penser que ce sont uniquement les exploitants agricoles qui font l'agriculture. Les salariés ne peuvent plus demeurer les invisibles de l'agriculture.

Progressivement, l'agriculteur se fait employeur, actant la conversion latente de l'unité de production familiale en exploitation agricole patronale. Néanmoins, le viticulteur qui embauche une dizaine de vendangeurs ou l'éleveur laitier qui recourt à un salarié pour la traite épousent-ils pour autant une logique capitaliste, fondée sur la captation de plus-value ? Dans la mesure où le complexe agro-industriel capitaliste exploite l'agriculteur sous forme de baisse de prix à la production et d'accumulation incessante de moyens de travail, l'exploitation agricole familiale ou patronale tente tant bien que mal de parvenir à la reproduction de sa force de travail ainsi que de ses moyens de production. Dans cette chaîne d'exploitation, l'agriculteur n'est qu'un intermédiaire,



vers un projet communiste pour l'agriculture

et les salariés agricoles seraient finalement exploités indirectement par le complexe agro-industriel capitaliste.

Ainsi, l'agriculteur, au même titre que l'artisan ou le petit commerçant, subit l'exploitation de ses fournisseurs et clients. Le recours à de la force de travail salariée ne vise pas à réaliser un profit, mais demeure une condition nécessaire au maintien de son revenu et des capacités de production. Le Parti communiste français devrait approfondir l'analyse de la place de la petite bourgeoisie entrepreneuriale dans la lutte des classes et oeuvrer à la construction d'alliances objectives partout où cela est possible. En ce sens, les intérêts des agriculteurs semblent plus proches de ceux de leurs salariés que des agents appartenant au complexe agro-industriel capitaliste.

Cet enjeu demeure d'autant plus important dans la mesure où cette petite bourgeoisie, notamment dans les territoires ruraux, jouit d'un fort capital social, qu'il s'agisse de son investissement au conseil municipal, dans la vie associative, mais aussi dans les organismes qui pilotent et accompagnent la politique agricole, notamment les chambres d'agriculture, la Mutualité sociale agricole, les SAFER, la convention collective nationale des salariées agricoles et les conseils d'administration des coopératives. Animée par un certain sentiment de déclassement, une part croissante de la petite bourgeoisie entrepreneuriale épouse les thèses d'extrême-droite, et, grâce à leur ancrage local, utilise son influence et ses réseaux pour diffuser ces idées.

Transformation agroécologique et planification démocratique de la production

L'agroécologie constitue une issue concrète et crédible face à la pénétration du MPC dans le secteur agricole et alimentaire. Mise au service du développement humain, cette logique de production se fonde sur l'utilisation des complémentarités entre espèces, variétés et habitats ainsi que le bouclage des grandes cycles biophysicochimiques et de l'eau. Elle s'oppose aux intérêts du complexe agro-industriel capitaliste dans la mesure où elle vise la production de biens non standardisés, où il s'agit bien d'adapter les pratiques à l'environnement et non l'environnement aux pratiques. Dans le même esprit, l'agroécologie repose d'abord sur l'autofourniture des moyens de travail. À titre d'exemple, la réintroduction de l'élevage dans des régions céréalières permet la reproduction de la fertilité de la terre à partir de biomasse d'origine animale, et non de l'achat d'engrais minéraux ou issus de la pétrochimie. La diversification des

assolements et l'allongement des rotations réduisent la pression des adventices, pathogènes et ravageurs, et donc la dépendance aux produits phytosanitaires. Le maintien des prairies permanentes et le développement de l'agroforesterie contribuent à la captation de carbone, à la régulation des cycles de l'eau ainsi qu'à la préservation (voire la restauration) de la biodiversité, autant de fonctions écologiques mises à mal par le développement du MPC. C'est bien cette raison qui a amené la commission *Agriculture Pêche Forêt* à contribuer à la rédaction du Plan Empreinte 2050 qui doit être défendu, enrichi et promu pour en faire un outil de libération et de satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux.

Néanmoins, l'agroécologie ne se décrète pas. Elle nécessite une toute autre politique agricole qui ne doit plus reposer sur la distribution de soutiens majoritairement proportionnels à la superficie ainsi qu'à la taille du cheptel. Il s'agit de donner de vrais filets de sécurité publics aux agriculteurs et agricultrices, à l'image d'une intervention publique sur les prix et les volumes, l'instauration d'un régime public d'assurance et de gestion des risques et la mise en place d'aides couplées favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement. L'agroécologie repose également sur la défense de l'enseignement agricole et de la recherche agronomique publics.

Mais une seule politique agricole ne suffit pas et doit nécessairement s'adjoindre d'un pendant alimentaire. Ce dernier reposerait sur une planification démocratique de la production, fondée sur la satisfaction des besoins sociaux. Une telle ambition repose sur une augmentation du nombre d'exploitants agricoles et le développement d'un réseau public ou coopératif d'outils d'abattage, de transformation et de distribution maillant les territoires. Au sujet des formes coopératives, de nombreuses expériences ont montré que les salariés savaient gérer eux-mêmes leur outil de travail. À ce titre, les formes coopératives de production agricole et alimentaire méritent d'être encouragées et soutenues. Cette transformation des systèmes alimentaires compose également avec la nécessaire augmentation des revenus, pensions et traitements pour permettre l'accès universel à une alimentation suffisante, saine, équilibrée, choisie et durable.

Telles sont les analyses et propositions portées par la commission *Agriculture Pêche Forêt* et livrées au débat des communistes dans le cadre du 40^e Congrès du PCF. Toutefois, ces ambitions sont conditionnées à un réexamen de la place des commissions dans les travaux de la direction nationale. Demeure l'enjeu d'une



vers un projet communiste pour l'agriculture

meilleure coordination du travail des commissions, favorisant la transversalité. Se pose aussi la question de la validation politique des travaux des commissions et de leur mise au débat, notamment au sein du Conseil national qui doit, plus que jamais, jouer son rôle de Parlement du Parti communiste. Enfin, contrairement à notre communication officielle sur la loi Duplomb, l'expression politique du porte-parolat national devrait mieux prendre en compte le travail des commissions nationales. Ces progrès organisationnels sont nécessaires pour permettre au PCF de contribuer pleinement à l'élévation du niveau de débat et à l'émancipation par la connaissance rationnelle.

Signataires (au nombre de 27) :

Alain Baché (40) - Sophie Barreau (50) - Michel Beurrier (63) - Manuel Blasco (18) - Claudine Bonhomme (64) - Nadia Boyer (84) - Olivier Bronès Julien Brugerolles (63) - Philippe Brunet (19) - Eric Cadoré (32) - Julien Cantegreil (65) - Nathan Eryeh-Fort (15) - Christian Darriet (33) - Jonathan Dubrulle (75) - Jean-Louis Durand (86) - Nathan Goyer (67) - Gérard Guérin - Patrick Fanet (24) - Stéphane Le Bot (33) - Olivier Morin (36) - Stéphane Pellerin (38) - Monique Piot Murga (26) - Luc Ripoll (31) - Marylène Tardy (73) - Béatrice Tariol (64) - Vincent Valles - Nathalie Vermorel (71)

À LIRE

La Terre fait consacrer un numéro spécial aux enjeux de sécurité alimentaire occasionnés par la guerre au Moyen-Orient. Ce dossier comprend notamment une analyse de Francis Wurtz, député européen honoraire, une contribution de Thierry Pouch et Marine Raffray économistes à Chambre d'agriculture France, ainsi qu'une alerte face au risque de crise alimentaire signée Ronan Groussier de Réseau Action Climat. Ce 23^e numéro intègre également un entretien du sociologue Julian Misch qui apporte un éclairage sur la diversité des situations et des dynamiques politiques à l'œuvre dans trois petites villes ouvrières et rurales. Pour lui, la vitalité des réseaux syndicaux et associatifs constitue un rempart à l'implantation de l'extrême droite. Figure également la chronique d'Olivier Morin, agriculteur et syndicaliste, membre du Comité d'animation de la Commission Agriculture Pêche Forêt.



À LIRE

L'Exploitant familial revient en 2026 avec une formule trimestrielle. Le numéro 754 nous amène dans la manifestation que le MODEF a organisé à Paris le 20 février pour bloquer une partie du périphérique. C'est avec la CGT que les agriculteurs se sont mobilisés pour dénoncer l'accord du Mercosur. Ce journal fait aussi un focus sur la vie départementale du syndicat, notamment le résultat d'élections professionnelles à Mayotte et l'organisation d'un ciné-débat dans le Gers autour du film de Nathanaël Coste, *La Théorie du boxeur*.

L'Exploitant Familial est un trimestriel de presse agricole, générale et syndicale. C'est une revue engagée, mettant en avant les revendications du MODEF, syndicat agricole progressiste.



QUEL MODÈLE AGRICOLE DÉFENDRE ?

synthèse du colloque *l'exploitation agricole familiale française à la croisée des chemins*

Ce colloque, tenu le 4 février dernier, a été organisé par la Fondation Gabriel Péri avec le soutien de la commission Agriculture Pêche Forêt du PCF.

Le texte suivant, agrémenté de quelques clichés, revient sur les temps forts de cette journée dédiée au devenir de l'agriculture familiale française.



Depuis Marx, bien des théoriciens se sont intéressés au devenir de l'exploitation agricole « familiale », suscitant alors de vives controverses. Cette forme de production dont la disparition fut jugée inéluctable par bien des marxistes est pourtant défendue de longue date par des organisations comme le Parti communiste français et le Modéf. Dans un monde en mouvement qui doit faire face à l'urgence climatique, le camp progressiste a-t-il encore intérêt à défendre ce modèle productif ? Doit-il revoir son parti pris théorique face aux mutations contemporaines de l'agriculture française, notamment le développement du salariat agricole ? De même, face aux effets du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, l'agriculture familiale est-elle en mesure de répondre à ces multiples enjeux, notamment la transformation agroécologique des pratiques agricoles ?

Telles sont les questions, appliquées au cas français, qui ont animé un colloque tenu le 4 février 2026 à l'Espace Niemeyer (Paris 19^e) organisé par la Fon-

dation Gabriel Péri, avec le soutien de la commission Agriculture Pêche Forêt du PCF. Ce dernier réunit une soixantaine de participants de profils variés: militants communistes, syndicalistes, responsables professionnels, chercheurs, étudiants, etc.

Cette journée d'étude, marquée par des interventions de chercheurs en sciences sociales, de syndicalistes et de responsables politiques s'est organisée autour de quatre tables rondes :

- une première dédiée à la mise en lumière des luttes en faveur du maintien de l'exploitation agricole familiale ;
- une seconde consacrée à la place de l'agriculture familiale dans le mode de production capitaliste ;
- une troisième traitant de la salarisation croissante de l'agriculture familiale française ;
- une quatrième s'intéressant à la reconfiguration des classes sociales agricoles et aux perspectives ouvertes par l'agroécologie.

Ce que veut dire défendre l'exploitation agricole familiale

En France, l'exploitation familiale a directement été prise en charge par la politique communiste du PCF. À rebours d'une politique collectiviste mise en place en Russie à partir de 1917, le Parti communiste français s'est très vite engagé en faveur de la défense de la petite propriété foncière, détenue par celles et ceux qui travaillent la terre, et ce malgré l'opposition de Lénine. Cette position figurait notamment dans le programme de Marseille de 1921, grâce à l'influence de Renaud Jean, alors membre du Comité directeur du PCF. L'exploitation agricole familiale fut dès lors défendue avec constance, à l'image de figures nationales du PCF comme Waldeck Rochet dans les années 1960. Ce « communisme rural » à la française se transmet dans les titres de presse édités par le parti. *La voie Paysanne* et plus tard *La Terre*, l'ont fait vivre.



quel modèle agricole défendre ?

En soutenant la petite propriété face au développement du capitalisme, le PCF s'adosse directement à l'héritage de la révolution française. Il prend le parti des petites exploitations face aux plus grandes, dans la lignée de la lutte de la paysannerie contre le féodalisme.

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, le développement d'une agriculture productiviste est combattu par le parti valorisant une agriculture familiale fortement contributrice à l'emploi, et moins dépendante à l'égard des firmes en amont et en aval. Pour Jean Vigreux, tout cela fait du communisme rural une politique teintée de culture républicaine, défendant la petite propriété face aux assauts répétés du capitalisme.

Ces combats persistent aujourd'hui encore au sein de syndicats d'exploitants agricoles. Le Modéf, mouvement de défense des exploitants familiaux, a été créé en 1959. Pour lui, l'agriculture familiale se veut durable et sociale. En effet, ce rapport de production est encore très important à l'échelle internationale, puisqu'il constitue la principale voie de sécurité alimentaire. Face au développement du capitalisme en grandes multinationales et à l'importance des intermédiaires de transformation dans la valorisation des productions agricoles, l'agriculture familiale est soumise à une forte pression. Lucie Illy, vice-présidente du Modéf, reconnaît dès lors que la concurrence de l'agriculture de firme se fait de plus en plus rude. Cependant c'est sur l'agriculture familiale que s'est développé le capitalisme, et l'on peut alors se demander : avec quels liens ? Et quelle pérennité ?

Quels rapports économiques entre l'agriculture familiale et le capitalisme ?

Se pose alors la question des rapports qu'entretient l'agriculture avec le mode de production capitaliste. Depuis l'après-guerre, l'agriculture française est soumise à un développement productiviste soutenu par les pouvoirs publics. Il faut produire plus à moindre prix, d'où la recherche de gains de productivité du travail. La motorisation, encouragée par le plan Marshall, engage l'agriculteur sur la voie du crédit. Il passe d'épargnant à emprunteur. C'est la première pierre du développement d'industries encadrant la production agricole par l'amont et par l'aval. L'agriculture se mécanise, se

centralise et s'adapte aux industries encadrantes. Le nombre d'agriculteurs diminue, celui d'exploitations aussi, mais leur taille moyenne augmente de 20 ha en 1970 à 69 ha en 2020.

Dans le même temps, les exploitations se spécialisent et abandonnent progressivement la polyculture et le polyélevage. À partir des années 1990, le « deuxième âge de la PAC » se traduit par une intégration croissante de l'agriculture dans le jeu du commerce international. Pour Évelyne Ternant, cela constitue une marche forcée vers le productivisme agricole. La survie de l'agriculteur dépend de sa conformation aux prix internationaux. Le marché international ainsi ouvert devient lieu de spéculations et de captages des profits agricoles constituant la base de la crise agricole actuelle.

Différents impacts s'observent à l'échelle de l'exploitation agricole. Pour l'agroéconomiste Hubert Cochet, l'agriculture familiale relève d'une réunion du capital et du travail dans les mains de la même personne. Le revenu agricole constitue à la fois la rémunération du travail de l'agriculteur et de sa famille, tout en finançant l'accumulation de capital productif au-delà du strict renouvellement de l'existant. Cette configuration, non seulement, persiste, mais reprend des forces au cours du XX^e siècle, alors que des formes d'agriculture reposant sur la dissociation capital/travail se sont soldées par de retentissants échecs.

À titre d'exemple, la grande propriété latifundiaire d'Amérique du Sud et celle d'Afrique colonisée ont périclité. La politique collectiviste stalinienne n'a pas réussi à détruire cet arrangement. Seule la politique d'apartheid en Afrique du Sud a réussi dans cette entreprise.

Depuis les années 1980, Hubert Cochet et ses collègues de l'UFR Agriculture Comparée voient se développer de nouvelles formes d'agriculture qui entérinent petit à petit la séparation du capital et du travail, y compris dans les systèmes agraires français où les formes familiales prédominent. Les entreprises de travaux agricoles, les formes sociétaires intégrant des associés non-exploitants et le développement de groupements fonciers agricoles en sont autant de manifestations. Cette nouvelle intégration capitaliste fait passer le capital avant le travail, ce dernier devient moins bien rémunéré et de plus en plus précaire.



quel modèle agricole défendre ?

Depuis longtemps, cette pénétration du capitalisme dans l'agriculture fait l'objet de beaucoup de questionnements. Thierry Pouch s'est proposé de les exhumers. Pour Marx, l'agriculture a vocation à être absorbée par le mode de production capitaliste. C'est bien l'accumulation primitive du capital qui repose sur l'expropriation de la paysannerie, renforçant alors le nombre de prolétaires. Cette position est cependant centrée sur la situation anglaise et la place de la commune russe est sujette à de nombreux débats avec Vera Zassoulitch et les populistes russes.

Après lui, Lénine parlera de la « décomposition de la paysannerie » dans *Le développement du capitalisme en Russie*. Pour Rosa Luxembourg, l'extension du capitalisme conduira quoi qu'il arrive à cette subsomption. Polanyi lui aussi s'aligne sur cette logique en parlant de détachement de l'homme de sa terre. Ce débat sera réactualisé par la suite dans le contexte de la recherche française, le marxisme ayant eu sa place au sein de grandes institutions telles que l'INRA. Claude Servolin, dans *L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste*, prend clairement le parti de la survivance de l'exploitation familiale, ce que réfute Jean Cavaillès adepte de la thèse léniniste de la décomposition de la paysannerie. Outre ces deux figures, une panoplie de chercheurs s'intègre à ce débat.

Néanmoins, à partir des années 1980, le marxisme décline dans le monde universitaire français, d'où un abandon progressif de ces fécondes joutes intellectuelles. En revanche, ce sujet accuse une vitalité bienvenue outre-Manche, à l'image de revues critiques telles que le *Journal of Agrarian Change* et le *Journal of Peasant Studies*.

Salariat et exploitation familiale : quelles questions pour le statut du travail en agriculture ?

Le développement du salariat agricole est une réalité masquée par la focalisation sur l'agriculture familiale et les seuls exploitants agricoles. La progression du nombre de salariés agricoles témoigne d'une évolution de la nature du rapport capital/travail au sein du mode de production capitaliste. Pourtant le nombre de salariés est assez difficile à saisir. Les travaux d'Axel Magnan nous enseignent que deux tiers des personnes exerçant une activité professionnelle dans l'agriculture sont salariés, et

que la moitié des heures de travaux agricoles déclarées reposent sur le salariat. Les salariés agricoles sont de plus en plus nombreux et représentent un nombre d'heures suffisant pour compenser la diminution du nombre de chefs d'exploitation.

Le salariat recoupe cependant de nombreuses réalités : CDI, CDD, saisonniers qualifiés, saisonniers migrants payés à la tâche. La catégorie la plus nombreuse est celle des seconds emplois, ou des emplois venant compenser une petite retraite. Notons que les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires et qu'une grande part du travail se fait sûrement de manière illégale. La sous-traitance elle aussi prend des formes diverses (détachement, externalisation, mutualisation de l'embauche, etc.). La salarisation du travail agricole est soutenue par des politiques publiques d'exonérations des cotisations sociales patronales. À l'inverse, les droits des salariés sont extrêmement peu respectés et cet irrespect peu sanctionné. Tout cela rend l'expression de revendications salariales risquée, réduite et favorise l'accumulation du capital en agriculture.

Jocelyne Hacquemand, secrétaire de la Fédération nationale agroalimentaire et forestière (FNAF) CGT, voit dans ce mouvement de l'agriculture « de ferme » à celle « de firme » le développement de nouvelles conditions salariales dans l'agriculture. Les salariés sont invisibilisés par les politiques publiques, par l'opinion politique et par le mouvement ouvrier. Certains secteurs, comme l'arboriculture, le maraîchage, ou la viticulture ont massivement recours au salariat. Une convention collective nationale a pu malgré tout être établie en 2020. Cela constitue une grande réussite au regard du retard que la protection sociale a pris à l'égard des ouvriers agricoles. Elle ne s'était en effet appliquée qu'en 1968, dans un secteur d'activité où ce n'est qu'en 1973 que la semaine de 40 heures entre en vigueur.

Quelles transformations sociologiques et agroécologiques à venir pour l'agriculture familiale ?

L'expression « exploitation familiale » recoupe une grande diversité sociologique, tant des rapports de travail que des rapports familiaux. Ces deux sphères se rencontrent dans une complexité d'intérêts qui rend difficile le maintien de ce cadre



quel modèle agricole défendre ?

d'analyse « familial ». En sociologie, les agriculteurs sont historiquement très difficiles à classer. Leur position dans l'appareil de production les rend difficilement identifiables dans une sociologie marxiste. Mais l'approche « culturologique » de Pierre Bourdieu ne permet pas de correctement combler ce trou béant. Dans *La Distinction*, ce dernier parle de classe-objet éloigné de la culture dominante. Gilles Laferté reprend ce travail en considérant que la distinction culturelle ne tient plus. Les différences s'amenuisent.

Les hiérarchies professionnelles et les structures de travail du monde agricole s'alignent sur les normes du reste de la société. La vie privée et la vie professionnelle s'éloignent l'une de l'autre, témoignage de la séparation capital/travail. On observe aussi un renversement politique dans lequel les métiers agricoles sont réinvestis par certaines classes sociales.

De cette situation, le sociologue tire trois groupes sociaux : une bourgeoisie économique agricole, une petite bourgeoisie culturelle et une fraction à patrimoine des classes populaires. Ces groupes se superposent aux principales distinctions syndicales. En parallèle, l'agriculture reste pénétrée de normes familiales fortes. Les exploitants sont de plus en plus des hommes soutenus financièrement par leur femme, qui peut être installée si l'occasion se présente. Le rôle même de repreneur est une obligation construite par l'institution familiale, en fonction de normes de genre, entre autres.

En somme, il y a en agriculture trois systèmes de reproduction. La bourgeoisie économique quasiment garantie de la reprise avec cependant un conflit familial sur le modèle d'agriculture en cas de longues études du repreneur. La classe moyenne alternative attentive à l'autonomie des enfants au risque d'une non reproduction. Et une classe populaire fragile économiquement constamment reprise par les deux autres groupes.

Dans le même temps, l'agriculture française a donc vu ces dernières décennies un accroissement massif de la production par actif sur lequel est revenu l'agroéconomiste Nadège Garambois. Ce processus résulte de l'augmentation des volumes produits par unités de surface ou de cheptel et de l'augmentation de ces unités prises en charge par actif. Cette évolution se traduit dans l'augmentation du capital investi. Chaque agriculteur porte de

plus en plus de capital fixe. En revanche, la valeur de la production agricole n'a pas progressé. Les coûts de production, eux, ont grandement augmenté. De ce rapport, ressort une Valeur Ajoutée Nette (valeur de la production moins valeur de tout ce qui a été engagé dans cette production) en diminution.

Il faut donc penser à renverser ce mécanisme. D'autres voies que celle de l'agriculture productiviste ont vu le jour de manière consciente. Des systèmes productifs agroécologiques se sont développés surtout pour des raisons économiques mais aussi sociales. Il s'agit ici d'utiliser à bon escient les mécanismes spontanés des écosystèmes pour réduire les besoins en intrants coûteux. Dans un contexte de mondialisation des échanges, les variations de prix s'appliquent aussi bien aux agriculteurs orientés dans la maximisation des volumes produits qu'à ceux mettant en œuvre des pratiques agroécologiques.

Cependant, l'érosion de la valeur ajoutée réelle est moins forte dans ces systèmes divergents. De plus, ils s'avèrent beaucoup moins dépendants aux subventions étatiques. Un pas de plus dans l'agroécologie oriente souvent ceux qui le font vers des voies de commercialisation en circuit court. La porte de sortie de l'agriculture française, s'enfonçant un peu plus chaque jour dans la crise, se situe peut-être là, dans des systèmes agroécologiques capables de concilier création de richesse, maintien des emplois agricoles et préservation de l'environnement.

L'intégration de l'agriculture à l'économie capitaliste est donc un sujet vaste. Il mobilise des économistes, des agronomes, des syndicalistes, des historiens et des sociologues. Au fil de ces communications, un portrait de l'agriculture française s'est dessiné. Celui d'un secteur en cours de mutation, sous les orientations économiques qu'exige l'actualité du capitalisme. Celui d'une production qui ne sécurise plus la rentabilité économique de ses participants. Celui d'un espace de recomposition sociale, de nouvelles luttes et de nouveaux intérêts. En somme, c'est le portrait d'une agriculture familiale française à la croisée des chemins, qu'il nous a été donné de voir.

Fondation Gabriel Péri et
commission Agriculture Pêche Forêt
mai 2026

voir page suivante les photos du colloque ➡

LE COLLOQUE EN IMAGES



Jean Vigreux



Lucie Illy au micro, Louise Gaxie



une partie du public
Julien Cantegreil posant une question



Évelyne Ternant au micro, Thierry Pouch



Hubert Cochet au micro, Philippe Brunet



Jocelyne Hacquemand au micro
Jean-Louis Durand



Axel Magnan



Gilles Laferté



Julien Brugerolles au micro
Jonathan Dubrulle

UN IMPÉRATIF DE SANTÉ PUBLIQUE

cadmium : le gouvernement doit passer aux actes

Le Parti communiste français s'offusque de la passivité du gouvernement face au scandale du cadmium. Tel est l'esprit de ce communiqué national qui a bénéficié des apports de la commission Agriculture Pêche Forêt pour ce qui touche à la nécessaire refonte de notre modèle agricole.

La problématique du cadmium n'est pas nouvelle... Déjà en 2011, puis 2019, l'ANSES alertait les pouvoirs publics sur les niveaux de contamination au cadmium et sur les effets sur les populations exposées. En 2021, Santé publique France publiait un état des lieux de l'exposition de la population française aux métaux lourds. En juin 2025, les unions régionales des médecins libéraux publiaient une lettre ouverte rappelant les dangers du cadmium, et surtout l'ampleur de la contamination.

Aujourd'hui, les conclusions du dernier rapport de l'ANSES de février 2026 sont sans ambiguïté et réaffirment les conclusions de 2011 et 2019 concernant ce métal lourd reconnu cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction. 48% de la population adulte présente des niveaux d'imprégnation supérieurs aux normes autorisées en dépassant le seuil de concentration critique de cadmium avec des effets catastrophiques sur la santé.

Or, à ce jour et malgré ces alertes, l'État français n'a rien fait malgré des promesses d'actions qui n'ont jamais vu le jour. Par conséquent, le gouvernement français doit immédiatement prendre des mesures concrètes pour réduire l'exposition de la population française au cadmium et mettre en place les préconisations de l'ANSES :

- abaissement de la limite réglementaire de teneur en cadmium dans les engrais minéraux phosphatés;
- recours à des sources d'approvisionnement en roches phosphatées ou produits dérivés présentant de moindres concentrations en cadmium ;
- mise en œuvre de procédés de décadmiation lors de la fabrication des engrais minéraux phosphatés permettant une réduction du cadmium à la source (avant sa dispersion dans l'environnement).

Le contrôle et la surveillance du cadmium doivent être assurés tout au long des chaînes de production, depuis les sources de contamination en amont, notamment l'usage d'engrais minéraux phosphatés et de fertilisants d'origine organique, jusqu'à la denrée consommée.

À ce titre, les communistes défendent une transformation d'ampleur de notre modèle agricole. Il s'agit notamment de fonder la reproduction de la fertilité de la terre sur de la biomasse d'origine animale ou végétale, afin de sortir progressivement (mais nécessairement) de notre dépendance aux engrais azotés et minéraux. Une refonte de la Politique agricole commune demeure indispensable pour soutenir l'agroécologie, via des aides couplées dédiées et des compléments de prix versés sous condition aux producteurs. De telles pratiques se traduiraient notamment par la réintroduction d'activités d'élevage dans les régions céréalières au moyen d'une ambitieuse déspecialisation régionale des productions.

De telles mesures permettraient dans le même temps de lutter efficacement contre la dépendance des agriculteurs à l'égard des fournisseurs d'engrais. Il s'agit également d'un levier indispensable de sécurité alimentaire, afin d'éviter que des tensions géopolitiques et l'épuisement à venir des ressources en phosphates mettent en danger notre capacité à subvenir aux besoins alimentaires de la Nation.

Le Parti communiste français exige que le gouvernement prenne réellement conscience que la surexposition au cadmium est un enjeu majeur de santé publique qui se pense du champ à l'assiette ! Il est urgent d'agir.

Parti communiste français
avril 2026